

Table

Sigles et abréviations	3
Avertissement	4
I / Une Constitution européenne pour quoi faire ?	5
1. <i>Ce qui change : une Constitution dans la tradition des Lumières</i>	7
La garantie des droits est assurée	7
– La Charte de l'an 2000	7
– Les valeurs de l'Union européenne	8
– Les droits fondamentaux dans la II ^e partie de la Constitution	9
La séparation des pouvoirs est mieux déterminée	10
– La loi et le règlement européens, et le Conseil législatif	11
– Le président du Conseil européen et le ministre des Affaires étrangères de l'Union	12
Le poids des mots	13
– La levée d'un tabou	14
– Un texte unique et clarifié	16
2. <i>Ce qui ne change pas : une Constitution sans État</i>	16
Confédération <i>contre</i> fédération	16
L'Union européenne, et non les États-Unis d'Europe ..	18
La méthode communautaire	18
– Les pouvoirs de la Commission européenne	19
– L'approche fonctionnaliste de l'intégration européenne	21

La Constitution économique de l'Europe	22	
3. « <i>Imparfaite mais inespérée</i> »	23	
 II / La Constitution pour l'Europe, qu'est-ce que c'est ?		25
1. <i>Un projet de traité, jetant les bases d'une Constitution</i> .	26	
Plus qu'un traité traditionnel entre États	27	
Quelques ouvertures vers une véritable Constitution ...	28	
2. <i>Un texte pour remplacer les traités de Rome et de Maastricht</i>	30	
Les laissés-pour-compte du projet de la Convention	31	
L'impossible « table rase »	32	
3. <i>Quatre parties distinctes par leur contenu, leur origine et leur élaboration</i>	33	
Le prix de la clarification : 464 articles au lieu de 432 .	34	
Les dispositions constitutionnelles : première partie	35	
La Charte des droits fondamentaux : deuxième partie .	36	
La consolidation des bases juridiques et des dispositions institutionnelles détaillées : troisième partie	38	
Les dispositions générales et finales : quatrième partie .	40	
Les protocoles et déclarations annexés au projet de Constitution	41	
4. <i>Un texte en vingt et une langues différentes</i>	42	
Quel texte lire ?	43	
 III / La Convention européenne, mère de la Constitution		46
De l' <i>enceinte</i> à la <i>Convention</i>	46	
1. <i>Le mandat de Laeken : la Convention sur l'avenir de l'Europe</i>	48	
2. <i>Un creuset de visions et d'intérêts divergents</i>	50	
Des projets concurrents pour l'Europe	50	
– Le projet fédéraliste	51	
– Le projet fonctionnaliste	51	
– Le projet intergouvernemental	52	
– Le projet souverainiste	53	
Des appartenances politiques ouvertement affichées ...	54	
Les représentations d'intérêts	56	
– Les intérêts nationaux dans la Convention	56	
– Les intérêts institutionnels dans la Convention	57	
« Vieille et nouvelle Europe », petits et grands États ...	58	

3. Les « conventionnels »	59
Quatre composantes	60
– Les parlements nationaux	60
– Les gouvernements	61
– Le Parlement européen	62
– La Commission européenne	63
Le Præsidium	64
– Le trio de la présidence	64
– Les Treize	66
Les observateurs, des conventionnels comme les autres ?	68
Le secrétariat : faire contre mauvaise fortune bon cœur ..	68
4. Les travaux de la Convention : ni assemblée parlementaire ni conférence diplomatique	70
La mystérieuse alchimie du consensus	70
– Le piège de Laeken	70
– Le souverain doit s'expliquer	71
– On ne vote pas	72
– Trois minutes et cartons bleus	73
La tortue chinoise du président	74
– Les trois phases des travaux	74
Groupes de travail et cercles de réflexion	76
Du brouillon au texte final	79
Une transparence sans précédent	81
 IV / Ce que tout le monde croit savoir...	 83
1. ... Mais que l'avenir seul dira	83
Un siège pour le président du Conseil européen	84
Un titre pour le ministre des Affaires étrangères de l'Union	85
Une cure d'amaigrissement pour une Commission plus responsable	86
Un œuf de Colomb indigeste pour l'Espagne : la double majorité aux Conseils	88
2. Ce que l'on peut deviner	91
Uni dans sa diversité : les formations du Conseil des ministres	91
Une sonnette d'alarme pour les parlements	94
3. Moins simple que ça n'en a l'air	96
La personnalité juridique, l'arbre qui cache la forêt	96
Suppression des piliers, mais pas de toute différenciation	97

La mise en ordre des compétences	99
La simplification des instruments et procédures	103
Et tant d'autres innovations...	105
V / La suite des événements	108
1. <i>L'élargissement : une Constitution adaptée à une Europe à vingt-cinq, vingt-sept ou trente États membres ?</i>	108
La concomitance entre Convention et élargissement ...	109
Élargissement <i>contre</i> approfondissement ?	109
2. <i>La Conférence intergouvernementale</i>	111
3. <i>La ratification et l'entrée en vigueur</i>	113
L'approbation citoyenne	114
À suivre...	115
Liste des tableaux	116
Repères bibliographiques	117